

Accès au Microcrédit et Inégalité de Revenus au Burkina Faso

Access to Microcredit and Income Inequality in Burkina Faso

Auteur 1 : NIKIEMA Saïdou,

Auteur 2 : ZAHONOGO Pam,

Auteur 3 : SAVADOGO Kimseyinga

NIKIEMA Saïdou, (ORCID : 0000-0003-0916-4434, PhD en Economie)

1 Université Thomas SANKARA, Burkina Faso

ZAHONOGO Pam, (Professeur Titulaire en Economie)

2 Université Thomas SANKARA, Burkina Faso

SAVADOGO Kimseyinga, (Professeur Titulaire en Economie)

3 Université Thomas SANKARA, Burkina Faso

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : NIKIEMA .S , ZAHONOGO .P & SAVADOGO .K (2023) « Accès au Microcrédit et Inégalité de Revenus au Burkina Faso », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 19 » pp: 135 – 153.

Date de soumission : Juillet 2023

Date de publication : Août 2023



DOI : 10.5281/zenodo.8210825
Copyright © 2023 – ASJ



Résumé

La question des inégalités occupe une place importante dans les politiques de développement du Burkina ces dernières années. C'est ainsi qu'au niveau du CSLP, il a été clairement stipulé, à l'axe1, que la politique d'accélération de la croissance du pays devrait être fondée sur l'équité. Aussi, dans la SCADD qui a constituée de 2011 à 2015, le référentiel de la politique nationale, il ressort de l'axe2 « *consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale* ». En outre, l'actuel référentiel national de développement propose de concilier les objectifs de transformer les structures économiques, démographiques et sociales avec les difficultés du contexte, réduire les inégalités et améliorer durablement le bien-être des populations, dans un contexte de crises sécuritaire et sanitaire et de risque d'effritement de la cohésion sociale.

Cette structure fortement inégalitaire des revenus au Burkina s'expliquerait en partie par les problèmes d'accès au crédit dus entre autres à l'asymétrie d'information qui engendre une exclusion des populations à conditions de vie précaires. Des auteurs tels que Honohan (2008), Kempson et al. (2004) et Kempson (2006) trouvent en effet que plus le taux d'accès aux services bancaires est élevé, moins les inégalités de revenus sont fortes. Cependant, l'accès au microcrédit peut-il jouer un rôle de facteur de réducteur des inégalités de revenus au sein de la population burkinabè ?

L'objectif de cet article est d'analyser les effets du microcrédit sur les inégalités de revenus au sein de la population burkinabè. Pour tester la relation entre l'accès au microcrédit et les inégalités, nous pouvons utiliser un modèle de régression simple, en l'occurrence les moindres carrés ordinaires (MCO). Cependant, si l'accès au microcrédit est endogène, les MCO souffriront de biais, tel que le biais variable, le biais de causalité inverse et erreur de mesure (Beck, 2008). Dans ces conditions et pour améliorer la qualité de nos résultats, nous adoptons la méthode des variables instrumentales plus précisément les doubles moindres carrés (DMC). Cette méthode des DMC présentent l'avantage de ne pas être affectés par d'éventuelles erreurs de spécification. Les analyses économétriques nous indiquent que la variable crédit est négativement corrélée avec les inégalités de revenus indiquant qu'au Burkina Faso, le microcrédit peut contribuer à la réduction des inégalités de revenus. Aussi, il ressort des résultats que le niveau d'éducation est négativement corrélé avec les inégalités de revenus au Burkina Faso. Une implication de politique économique peut être la mise en place d'institutions de crédit plus déterminées à poursuivre la mission sociale en rendant plus accessible le microcrédit aux ménages pauvres.

Mots clés : Microcrédit, Inégalité de Revenus, Burkina Faso

Abstract

The issue of inequality has figured prominently in Burkina Faso's development policies in recent years. Thus, in the PRSP, Axis 1 clearly stipulates that the policy for accelerating the country's growth should be based on equity. Also, in the SCADD, which from 2011 to 2015 constituted the reference framework for national policy, axis 2 states "consolidation of human capital and promotion of social protection". In addition, the current national development framework proposes to reconcile the objectives of transforming economic, demographic and social structures with the difficulties of the context, reducing inequalities and sustainably improving people's well-being, against a backdrop of security and health crises and the risk of social cohesion crumbling.

The highly unequal income structure in Burkina Faso can be partly explained by problems of access to credit due, among other things, to asymmetric information, which excludes people with precarious living conditions. Authors such as Honohan (2008), Kempson et al (2004) and Kempson (2006) have found that the higher the rate of access to banking services, the lower the level of income inequality. However, can access to microcredit play a role in reducing income inequality in Burkina Faso ?

The aim of this article is to analyse the effects of microcredit on income inequality in Burkina Faso. To test the relationship between access to microcredit and inequality, we can use a simple regression model, in this case ordinary least squares (OLS). However, if access to microcredit is endogenous, OLS will suffer from biases, such as variable bias, reverse causality bias and measurement error (Beck, 2008). Under these conditions, and in order to improve the quality of our results, we adopt the instrumental variables method, more specifically double least squares (DLS). This method has the advantage of not being affected by any specification errors. The econometric analyses show that the credit variable is negatively correlated with income inequality, indicating that microcredit can help reduce income inequality in Burkina Faso. The results also show that the level of education is negatively correlated with income inequality in Burkina Faso. One implication of economic policy may be the establishment of credit institutions that are more determined to pursue their social mission by making microcredit more accessible to poor households.

Keywords : Microcredit, Income inequality, Burkina Faso

Introduction

L'inégalité des revenus touche l'ensemble de la population. L'inégalité permet d'analyser la position relative, et l'analyse de la position relative est aussi importante que la position absolue. Lorsque les inégalités sont trop importantes, elles tendent à fragiliser le tissu social et à alimenter la violence. Non seulement les inégalités ont des conséquences morales néfastes pour les personnes, mais elles entravent également le processus de croissance économique et affectent négativement et de manière disproportionnée la croissance des revenus des pauvres (Milanovic et Van Der Weide, 2014 ; Stiglitz, 2012). Cela signifie que même en l'absence de pauvreté, l'équilibre social est crucial pour assurer la stabilité économique et, surtout, les politiques durables d'un pays.

L'inégalité n'est pas seulement controversée d'un point de vue social ou politique. Elle est aussi une source de coût économique. La croissance des inégalités induit, en effet, un certain nombre d'effets externes qui se répercutent de façon négative sur la contribution de chacun des facteurs de production au niveau de la croissance potentielle. Dans la mesure où elles se traduisent par un très faible pouvoir d'achat des salaires les plus bas, les inégalités salariales affectent la productivité de la main d'œuvre à travers d'une part l'augmentation des taux d'absentéisme et, d'autre part, le faible développement du capital humain. Cela renvoie à la nécessité de développement d'autres sources de revenu, que ce soit sous forme monétaire (travail au noir) ou non et dans des cas extrêmes, la dégradation de l'état de santé liée à la misère et/ou aux pathologies du comportement (alcoolisme etc.). Par ailleurs, lorsqu'elles deviennent très importantes, les inégalités accroissent la délinquance et le niveau d'insécurité. D'un point de vue économique, l'augmentation des dépenses de sécurité, qu'elles soient privées ou publiques, augmente les coûts de production (en termes de dépenses de fonctionnement) et diminue la productivité marginale du capital (en termes de dépenses d'investissement).

Les questions d'inégalité ont occupé une place prépondérante dans la politique de développement du Burkina Faso ces dernières années. Ainsi, au niveau du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), l'Axe 1 stipule clairement que les politiques d'accélération de la croissance nationale doivent être fondées sur l'équité. Par ailleurs, dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), qui a constitué la référence de la politique nationale de développement de 2011 à 2015, l'Axe 2 fixe les objectifs de consolidation du capital humain et de promotion de la protection sociale. Par ailleurs, constatant les insuffisances du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui sert de référence à la politique nationale de développement pour la période 2015-2020, l'actuel

repère national de développement adopté en juillet 2021 portant sur la période 2021-2025 propose de concilier les objectifs de transformer les structures économiques, démographiques et sociales face aux crises sécuritaires et sanitaires et à l'érosion de la cohésion sociale, de réduire les inégalités et d'améliorer durablement le bien-être des populations.

Par ailleurs, la réduction des inégalités est une priorité dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) que le Burkina Faso s'est engagé à atteindre d'ici 2030. Ces Objectifs de Développement Durable posent de réels défis pour le Burkina Faso. Le Burkina Faso est en retard sur les indicateurs d'inégalité. En effet, selon l'enquête multisectorielle continue (EMC) menée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la part du quintile supérieur dans la dépense totale de consommation était de 8,4% en 2014 contre 6,7% en 2009. Cela témoigne d'une forte inégalité structurelle puisque le cinquième quintile représente 44,1 % de la consommation totale des ménages (47,0 % en 2009).

De plus, selon les données de l'EMC de 2014, les 10 % d'individus les plus riches représentent près de 30 % des dépenses totales de consommation (contre 33 % en 2009). L'inégalité dans la structure des dépenses de consommation est également renforcée par la dispersion des déciles, qui montre que le décile le plus riche consomme en moyenne huit fois plus que le décile le plus pauvre de la population burkinabé (l'année 2009 est de 11,7 fois). Ainsi, en moyenne, les 10 % les plus riches consomment huit fois plus que les 10 % les plus pauvres et un peu plus de la moitié (0,53 fois) que les autres déciles réunis.

De plus, l'indice de concentration de Gini, qui fournit une mesure numérique de l'inégalité, était estimé à 35,3 % en 2014, contre un niveau national de 39,8 % en 2009, ce qui représente une réduction de l'inégalité de 4,5 points de pourcentage entre les deux périodes. Alors que les inégalités ont considérablement diminué au cours des cinq dernières années, il est à noter que dans un pays pauvre comme le Burkina Faso, les inégalités restent énormes. D'autant plus que l'indicateur de bien-être considéré ici est la consommation des ménages. Évidemment, s'il est calculé en fonction du revenu du ménage, le coefficient de Gini sera plus élevé, car en théorie la propension à consommer des pauvres est beaucoup plus élevée que celle des riches. Mais il existe des différences selon les régions et les milieux de résidence. Le milieu urbain est encore plus inégal, avec un indice de Gini de 38,4 % contre 27,3 % en milieu rural. Seule la région du centre (37,7%) a un indice de Gini supérieur au niveau national (35,5%). En conséquence, cette région est la plus inégalitaire du pays. Les régions les moins inégalitaires sont la région du Nord (23,8%), le plateau central (24,3%), le Sahel (24,2%), la région de l'Est (25,1%) et la région de la Boucle du Mouhoun (25,4%) (INSD, 2014). En rappel, selon l'enquête sur l'inclusion

financière dénommée ‘‘Finscope’’ réalisée en 2017, il ressort que près de 40 % des adultes n'utilisent aucun produit/service financier. La proportion de population exclue la plus élevée se situe dans la région du Centre-Est (70%), suivie de près par la région de l'Est (68%).

Cette structure fortement inégalitaire des revenus au Burkina Faso s'expliquerait donc en partie par les problèmes d'accès au crédit dus entre autres à l'asymétrie d'information qui engendre une exclusion des populations à conditions de vie précaires. Des auteurs tels que Honohan (2008) et Kempson et al. (2004) trouvent en effet que plus le taux d'accès aux services bancaires est élevé, moins les inégalités de revenus sont fortes. Ce qui signifie implicitement que plus le crédit est inaccessible, plus les inégalités de revenus sont fortes. Ces résultats suggèrent donc que l'exclusion bancaire augmente le risque d'exclusion sociale. Aussi, des auteurs comme Beck et al. (2007), Honohan et Klingebiel (2003) et Li et al. (1998) montrent que les inégalités sont en partie dues aux imperfections de marché dans le secteur financier et qu'un système financier incluant mieux les pauvres, ce qui est en principe le cas de la microfinance, constitue un bon vecteur de réduction des inégalités. Par ailleurs, Beck, et al. (2007) ont constaté que les pays ayant un crédit privé plus élevé connaissent une baisse plus rapide de l'inégalité des revenus. Cela implique qu'un système financier plus performant permettra au pays d'augmenter les revenus des pauvres de manière disproportionnée par rapport au revenu moyen, ce qui se traduira par une réduction des inégalités de revenus.

L'inégalité persistante des revenus dans des pays comme le Burkina Faso crée de graves problèmes sociaux. Elle conduit à la criminalité, à l'instabilité et entravent le développement économique et la réduction de la pauvreté (Kai et Hamori, 2009). Pour ces auteurs, les fortes inégalités sont dues aux marchés financiers imparfaits de ces pays. En raison d'une supervision financière immature et d'un système judiciaire faible, l'aléa moral et la sélection adverse sont courants dans ces pays en développement. De plus, dans ces pays, les pauvres sont confrontés à des risques externes plus élevés en raison de leur dépendance vis-à-vis de l'agriculture et de leur vulnérabilité aux chocs externes. La conséquence est un rationnement du crédit puisque le marché exclut les pauvres sans garantie constituant l'une des raisons importantes de la forte inégalité dans les pays pauvres. Pour Traoré (2012), le manque d'accès au crédit des ménages les plus pauvres constitue un facteur de maintien des inégalités de revenus.

L'octroi de microcrédits aux pauvres leur offre la possibilité d'augmenter leurs revenus car ils peuvent être utilisés pour le travail indépendant et d'autres activités génératrices de revenus (Ahlin et Jiang, 2008). Plusieurs études indiquent que le manque d'accès au financement est l'un des principaux obstacles à surmonter pour réduire les inégalités de revenus (Beck et

Demirgüç-Kunt, 2007). Pour Khandker (2005). L'accès au crédit contribue donc à réduire les inégalités de revenus. Kai et Hamori (2009) ont analysé la relation entre la microfinance et l'inégalité des revenus et ont conclu qu'il existe une relation négative.

Cependant, l'accès à la microfinance pourrait-il jouer un rôle dans la réduction des inégalités de revenus au sein de la population burkinabé ? Pour Tchayanov et Doligez (1998), la microfinance offre aux pauvres plus de possibilités pour financer la diversification de leurs activités, élargir leurs marchés, de démarrer des investissements sur du petit équipement. Pour les pauvres, qui ont la capacité de créer des activités, on observe des effets sur les revenus familiaux, l'amélioration de l'habitat, la santé, les frais d'éducation. La microfinance aurait donc un effet positif en termes d'amélioration des conditions de vie des pauvres, des personnes bénéficiaires, à travers l'augmentation du revenu et également un effet d'entraînement en termes d'amélioration du bien-être familial et par-delà, la réduction des inégalités.

L'objectif de cet article est d'analyser les effets du microcrédit sur les inégalités de revenus au sein de la population burkinabè. Pour atteindre cet objectif, nous émettons comme hypothèse que le microcrédit a un effet négatif sur les inégalités de revenu au Burkina Faso.

La suite de l'article est organisée en trois sections et une conclusion. La première section analyse les faits stylisés entre microcrédit et inégalités de revenus. La deuxième section s'intéresse au modèle d'analyse des effets du microcrédit sur les inégalités de revenu. La troisième section présente et analyse les résultats des estimations économétriques.

1. Présentation du point de la littérature entre Microcrédit et Inégalité de Revenus

L'interaction entre microcrédit et inégalités est très discutée dans la littérature, aussi bien sur le plan théorique que sur le plan empirique. Cette section présente le point de la littérature sur la relation microcrédit et inégalités de revenu ainsi que les faits stylisés.

1.1. Microcrédit et Inégalité de revenu

La littérature sur l'impact de la microfinance sur les inégalités indique que le lien entre finance et inégalité est vague. D'un côté, on pourrait s'attendre à ce que le développement de la microfinance soit capable de corriger la répartition des revenus et rendre ainsi la société plus égalitaire. D'autre part, le développement de la microfinance pourrait aggraver l'inégalité des revenus en raison des imperfections des marchés financiers. Nous abordons la littérature sur ce sujet en deux points. Le premier point porte sur la relation positive entre l'accès au microcrédit et les inégalités de revenu et le deuxième point porte sur la relation négative entre ces deux indicateurs.

1.1.1. Microcrédit et inégalités de revenu, une relation positive

Bon nombre d'études ont mis en exergue la relation finance-inégalité (Gine et Townsend, 2004 ; Buliř, 1998 ; Jacoby, 1994). Sur cette relation, la littérature empirique est constituée de deux grands types de travaux à savoir les analyses micro économétriques dont dérivent la présente étude et les approches portant sur des données agrégées au niveau macroéconomique.

Galor et Zeira (1993) soutiennent que les personnes pauvres dont la richesse initiale est faible sont incapables d'obtenir un crédit en raison des coûts d'emprunt plus élevés. Ainsi, la finance favorise les agents fortunés tant que les contraintes de crédit existent. Dans ce cas, la finance exacerbera la répartition des revenus. Galor et Moav (2004) soutiennent que si la principale source de croissance économique est l'accumulation de capital physique, alors la finance est la source de l'inégalité des revenus. Ils soutiennent que si la microfinance peut avoir un impact positif sur la croissance économique, son développement exacerbe les inégalités de revenus car il favorise le développement en canalisant les ressources vers ceux qui ont une plus grande propension marginale à épargner.

Pour Claessens et Perotti (2007), l'inégalité d'accès aux actifs financiers conduit à l'inégalité économique. Cette inégalité économique, à son tour, empêche la mise en œuvre de la réforme financière. Ainsi, pour ces auteurs, on peut s'attendre à un cercle vicieux du développement car l'inégalité initiale de richesse conduit à un accès inégal aux actifs financiers. Cull, DemirgucKunt et Morduch (2008), utilisant un ensemble de données provenant de 346 institutions de microfinance (IMF) à travers le monde, montrent que les investisseurs qui maximisent leurs profits et qui investissent du capital dans les IMF ne sont pas très intéressés. Par conséquent, les IMF qui maximisent leurs bénéfices facturent des taux d'intérêt plus élevés pour couvrir les coûts de transaction élevés, à mesure que l'unité de transaction diminue.

1.1.2. Microcrédit et inégalités de revenu, une relation négative

La recherche suggère que les inégalités de revenu ou de bien-être observées au sein des populations d'un même pays, d'une part, et entre les pays, d'autre part, peuvent s'expliquer par l'accès limité des pauvres aux marchés financiers. Greenwood et Jovanovic (1990) soutiennent qu'il existe une relation causale entre la finance et la répartition des revenus. Ils soutiennent que le coût unitaire élevé du microcrédit peut entraver l'accès des pauvres au crédit bancaire. Greenwood et Jovanovic (1990) montrent qu'une augmentation du différentiel de revenu entre les détenteurs d'actifs (sujets à hauts revenus et à faibles revenus) correspond à un creusement des inégalités de revenus entre les deux classes de sujets. Ces auteurs proposent une courbe en

forme de U inversé sur la relation entre la finance et les inégalités, et soutiennent que la finance crée en premier lieu de grandes disparités de revenus, les ressources financières étant allouées aux agents disposant de dotations initiales importantes qui nécessitent des services liquides. Lorsque les structures financières deviennent plus stables, la capacité de la finance à répartir uniformément les ressources augmente, réduisant ainsi les inégalités de revenus. Leurs conclusions sont similaires à celles de Paukert (1973), qui a montré que l'inégalité de revenus à l'intérieur d'un pays augmente d'abord puis diminue avec le développement économique.

Clarke, Xu et Zou (2003) ont obtenu les mêmes résultats que Greenwood et Jovanovic (1990). Pour eux, l'impact de la finance sur les inégalités dépend largement de la structure de l'économie considérée. Ici, ils construisent un pont entre les effets du rationnement du crédit et la relation de Kuznets (1955), et obtiennent une version « augmentée » de la relation de Kuznets, le point de retournement du niveau de revenu évoluant avec le niveau de la finance. Pour tester leur hypothèse, Clarke, Xu et Zou (2003) ont inclus dans leurs régressions une variable d'interaction entre l'approfondissement financier et la taille du secteur moderne, en plus des variables correspondant à chacun de ces deux éléments. Du point de vue des résultats, la confirmation de leur version dite « augmentée » de la relation de Kuznets semble dépendre des variables utilisées pour traduire le niveau financier et l'estimateur utilisé. Malgré cette faiblesse, l'approche économétrique de ces auteurs est intéressante car elle permet de mieux faire face à la forte hétérogénéité des panels utilisés dans ce genre d'étude en rompant avec l'hypothèse forte d'un effet de la finance identique dans chaque type de pays.

Pour Baker et al. (2009), la déréglementation du système bancaire américain permet à davantage de participants d'investir dans leurs propres projets (notamment en empruntant pour l'éducation et la formation), ce qui justifiera l'assouplissement des contraintes de crédit. Ce phénomène pourrait expliquer la baisse de 27 % des inégalités après la déréglementation du système bancaire. De plus, selon Ahlin et Jiang (2008), au fur et à mesure que les salaires payés par les employeurs augmentent, la microfinance réduit les inégalités en augmentant le revenu des pauvres et en réduisant le revenu des riches. Hermes (2014) soutient que l'accès des personnes aux services de microfinance réduit les inégalités. De plus, des études ont montré que si les services de microfinance sont mieux ciblés sur les pauvres, cela peut contribuer à réduire les inégalités de revenus au sein de la population (Beck et al., 2007 ; Bourguignon, 2004 ; Ravallion, 2001 ; Datt et Ravallion, 1992).

À la suite de la revue de littérature sur l'interaction entre le microcrédit et les inégalités de revenu, nous retenons que bien que les conclusions des auteurs soient souvent contradictoires sur

le sujet, l'effet "contrainte de crédit" explique pourquoi la finance va d'abord bénéficier aux plus riches, qui sont les seuls à pouvoir emprunter. Dans une première phase, les inégalités sont donc susceptibles d'augmenter. Cependant, au fur et à mesure que la finance s'accélère quantitativement et qualitativement, la contrainte de crédit se relâche, et la finance bénéficie alors à des foyers de plus en plus pauvres.

1.2.Faits stylisés

Dans toute société, la répartition des revenus est le résultat final des processus économiques, ce qui signifie que de nombreux facteurs et relations interagissent. Nous savons que la distribution réelle des revenus à une période donnée est le résultat de processus historiques de longue durée, et que cette distribution évolue généralement de façon lente. Au Burkina Faso, l'indice de Gini montre que bien qu'il y ait eu une baisse, l'écart entre riches et pauvres reste important (en termes de dépenses de consommation). Au niveau national, il est passé de 0,45 à 0,3518 au cours de la dernière décennie, reflétant la contribution des politiques à la réduction des inégalités. Cette baisse est encourageante, mais les inégalités restent importantes puisque 44,1 % des dépenses de consommation sont supportées par les 20 % les plus riches (alors que les 20 % les plus pauvres ne paient que 8,4 %) (INSD, 2014).

Par ailleurs, selon l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel de 2018 (ERI-ESI, 2018), il ressort de l'analyse de la distribution par décile, une structure inégalitaire de la valeur ajoutée (VA) annuelle moyenne des unités de production industrielle (UPI). En effet, les 10% des UPI les plus riches produisent à elles seules 36,0% de la valeur ajoutée annuelle totale. La VA des 10% des UPI les plus riches représente environ 434 fois celle des 10% les moins riches. La configuration de la courbe de Lorenz confirme la distribution inégalitaire de la valeur ajoutée. Ce qui traduit le fait qu'on ait de nombreuses UPI qui produisent une faible part de la VA. Cela fait ressortir une hétérogénéité au sein de la population des UPI où celles de grande taille créent plus de richesse que celles de petite taille.

La distribution par décile présente une configuration inégalitaire selon le milieu de résidence. En effet, les 10% des UPI les plus riches ont une valeur ajoutée plus élevée dans les autres milieux urbains (5 548 617 FCFA), suivi de ceux de Ouagadougou (5 487 815 FCFA). Les inégalités sont plus fortes à Ouagadougou et plus faibles en milieu rural. En effet, la valeur ajoutée des 10% des UPI les plus riches de la ville de Ouagadougou est 681 fois plus élevée que ceux des 10% les plus pauvres tandis qu'en milieu rural, celle des 10% des UPI les plus riches est 360 fois plus élevée que ceux des 10% les plus pauvres (ERI-ESI, 2018). La

répartition inégale de la valeur ajoutée qui existe selon le milieu de résidence se produit également dans le secteur d'activité. En effet, les 10% les plus riches des UPI ont une plus forte valeur ajoutée dans le secteur du commerce (6 293 220 FCFA), suivi du secteur de l'industrie (4 292 024 FCFA). L'inégalité est plus élevée dans les secteurs marchands et plus faible dans les services. En fait, la valeur ajoutée des 10 % les plus riches des UPI dans le secteur du commerce était 467 fois supérieure à celle des 10 % les plus pauvres, tandis que dans les services, la valeur ajoutée des 10 % les plus riches des UIP était 283 fois supérieure à celle des 10 % les plus pauvres (ERI-ESI, 2018).

Dans le même temps, une analyse de l'allocation de certaines ressources économiques comme les comptes bancaires, le crédit ou l'épargne en fonction du niveau de vie de la population montre que ce sont les prérogatives des plus aisés. Les données montrent l'inégalité flagrante dans la répartition de ces ressources au sein de la population. Alors que moins de 2 % des plus pauvres avaient un compte bancaire en 2014, plus d'un quart des plus riches en avaient un (INSD, 2014). À mesure que le niveau de vie des gens s'améliore, les possibilités d'épargne et d'accès au crédit augmentent également.

2. Présentation et analyse des résultats

Cette section présente et analyse les résultats économétriques. Elle va permettre à cet effet, de vérifier si le microcrédit peut réduire les inégalités de revenu au sein de la population burkinabé.

2.1. Test de validité des instruments

La variable instrumentale peut résoudre les biais qui pourraient nuire au résultat. Comme expliqué dans la section précédente, la distance sert d'instrument dans cette recherche. L'idée est que l'éloignement devrait affecter la volonté d'une institution financière d'étendre ses activités dans certaines zones. D'autre part, l'éloignement n'aura pas d'effet direct sur les disparités de revenus. Ainsi, la distance pourrait fonctionner comme un instrument approprié. Cependant, cette affirmation devrait être vérifiée statistiquement. Malheureusement, il n'existe aucune procédure permettant de vérifier si l'éloignement aura ou non un effet indirect sur les inégalités. Ainsi, seule la première hypothèse peut être testée. Par contre, la deuxième hypothèse devrait s'appuyer sur la théorie plutôt que sur la statistique. Le tableau 1 montre que la distance qui sépare Ouagadougou au chef-lieu de la province est significativement corrélée à la quantité de microcrédit. L'estimation de la régression MCO est de -0.173 et est significative à un niveau de confiance de 99%. La variation de la variable distance par rapport à Ouagadougou explique 19,5% de la variation du microcrédit par ménage. Le résultat confirme

la corrélation négative entre la distance et le microcrédit. Ainsi, la distance peut servir d'instrument approprié pour le microcrédit.

Tableau N° 1 : Effet de la distance sur l'accès au crédit

VARIABLES	Accès-credit
Distance	-0.173*** (0.00698)
Constant	1.840*** (0.0777)
Observations	10.379
R-squared	0,195

NB : les erreurs standards sont entre parenthèse

*** ; ** et * signifient respectivement Significatif à 1% ; 5% et 10%

Source : estimations de l'auteur à partir des données

2.2. Analyse et interprétation des résultats d'estimations

L'estimation du modèle par la méthode des variables instrumentales plus précisément les DMC a donné les résultats consignés dans le tableau 2 ci-dessous. Les coefficients des variables Crédit, éducation, âge et sexe du chef de ménage, taille du ménage, milieu de résidence sont significatifs. En effet comme l'indique le tableau 3.4 la variable crédit est significatif et négative à 5% indiquant qu'au Burkina Faso, le microcrédit peut servir d'outil de réduction des inégalités. Ce résultat signifie qu'au Burkina Faso, ce ne sont pas que les riches qui accèdent au microcrédit. Même la frange la plus pauvre de la population accède de plus en plus au microcrédit. Ce qui permet à ces derniers de saisir les opportunités d'investissement pour augmenter leurs revenus qui contribue à la réduction des inégalités de revenus. Ce résultat permet d'affirmer que l'hypothèse selon laquelle l'augmentation du volume du microcrédit réduit les inégalités de revenu au Burkina Faso est vérifiée. Plus le taux d'accès aux services bancaires est élevé, moins les inégalités de revenus sont fortes (Honohan, 2008 ; Kempson et al., 2004 et Sen, 2000). Ce résultat est similaire à celui de Bangoura et al. (2015) qui trouvent que l'intensité de la microfinance est négativement et significativement liée aux inégalités de revenus. Par ailleurs, ce résultat est similaire à ceux de Beck, Demirgüç-Kunt, Levine (2007) ; Clarke et al. (2006), Beck et al. (2004) ; Lopez (2003), Greenwood et Jovanovic (1990) qui trouvent que le développement financier réduit les inégalités de revenus.

La variable taille du ménage est significative et positivement corrélée avec les inégalités de revenus. Pour cette variable, le résultat indique que les inégalités de revenu sont plus probables pour les ménages de grande taille. Ce résultat pourrait s'expliquer par le taux élevé de dépendance démographique au Burkina Faso si l'on sait que le chef de ménage représente dans la majeure partie des ménages, le principal pourvoyeur du revenu. Ce résultat est conforme à celui obtenu par Lachaud (1994) qui trouve que la taille du ménage détermine les inégalités de revenu au Burkina Faso et que l'inégalité de revenu est plus probable pour les ménages de grande taille.

Quant à la variable milieu de résidence, elle est aussi significative et positivement corrélée avec les inégalités de revenus. Il ressort que le milieu urbain est plus inégalitaire que le milieu rural. Cette situation pourrait s'expliquer sans doute par l'existence d'énormes opportunités en ville accompagnées d'importante différence de capital social des citoyens pendant qu'en milieu rural, les sources de revenu sont quasiment stables. En milieu urbain, pendant que ceux qui ont un important capital social s'accaparent des opportunités et s'enrichissent, d'autres par contre ont du mal à assurer le repas quotidien dégradant dans ces conditions l'indicateur des inégalités. Ce résultat confirme les conclusions de l'enquête multisectorielle continue de 2014 qui trouve que le milieu rural est moins inégalitaire que le milieu urbain. Lachaud (1994) trouvent d'ailleurs que le milieu rural burkinabé est moins inégalitaire comparativement au milieu urbain.

Aussi la variable éducation est significative et négativement corrélée avec la variable inégalité indiquant qu'un niveau d'éducation de plus en plus élevé réduit les inégalités confirmant l'importance des qualifications dans la détermination des rémunérations et par ricochet des revenus (Mincer, 1974 ; Becker, 1964 ; Schultz, 1961). Les auteurs comme Becker (1993) vont jusqu'à baptiser le 20^{ème} siècle, âge du capital humain, pour signifier que le capital humain constitue la forme de capital la plus importante dans les économies modernes. Cet auteur soutient que les inégalités de revenus entre les individus et les nations dépendent de l'efficacité avec laquelle ils investissent dans le capital humain. Cet investissement agit sur les revenus et la croissance économique par le biais de la productivité des facteurs de production. Cette relation entre l'éducation et les inégalités a déjà été mise en équation par un certain nombre d'auteurs (Ghatak et Jiang (2002), Durlauf (1996), Galor et Zeira (1993), Banerjee et Newman (1993), Loury (1981)) avec des conclusions similaires. Investir dans le capital humain est de ce fait considéré comme une nécessité pour les pays comme le Burkina Faso qui enregistrent des indicateurs de capital humain faibles.

En outre, les inégalités de revenus deviennent de plus en plus faibles au sein des ménages lorsque l'âge du chef de ménage augmente si le ménage est dirigé par un jeune et elles augmentent avec l'âge du chef de ménage si le ménage est dirigé par un vieux. Ce résultat s'expliquerait par le fait que les jeunes chefs de ménages ont des membres de ménages relativement jeunes et vigoureux disposent d'ambitions et de la vigueur comparativement aux vieux pour entreprendre ou amener les membres du ménage à entreprendre en saisissant les opportunités, créant dans ces conditions des revenus qui participent à la réduction des inégalités. Quant au sexe du chef de ménage il est significatif et positivement corrélé avec les inégalités indiquant que les inégalités de revenus sont plus élevées au sein des ménages dirigés par une femme par rapport à celui dirigé par un homme. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que la femme est généralement sujet aux pesanteurs sociologiques en sa défaveur, le bas niveau d'instruction et la faible autonomie financière qui ne lui permet pas d'assumer de façon optimal son rôle de chef.

Tableau N°2 : résultats d'estimations du microcrédit sur les inégalités de revenu

VARIABLES	Indicateur des inégalités
Accès_crédit	-0.160** (0.0626)
Education	-0.327*** (0.0466)
Statut matrimonial	-0.0270 (0.0174)
Âge_chef	-0.0136** (0.00529)
Sexe_chef	0.150** (0.0595)
Taille	0.0773*** (0.00468)
Milieu_résidence	-0.402*** (0.0412)
Âge ²	0.000147*** (5.25e-05)
Constante	-1.219** (0.605)
Observations	10.379
Wald	755.66
R-squared	0.259

NB : les erreurs standards sont entre parenthèse

*** ; ** et * signifient respectivement Significatif à 1% ; 5% et 10%

Source : estimations de l'auteur à partir des données

Conclusion

Un niveau initial élevé d'inégalité remontant à l'époque coloniale, combiné à un modèle récent de changement structurel, a fait de l'Afrique l'un des continents les plus inégalitaires de la planète. Ces inégalités sont restées élevées depuis l'indépendance. Malgré les différences de niveaux de développement et de dotations en ressources, elles persistent d'un pays à l'autre au fil du temps (Banque mondiale, 2015). Au Burkina Faso, où les inégalités persistent depuis l'indépendance, 44,1 % des dépenses de consommation sont supportées par les 20 % les plus riches (contre seulement 8,4 % pour les 20 % les plus pauvres) (INSD, 2014). Cette structure très inégalitaire s'explique par des difficultés d'accès au crédit. Honohan (2008) et Kempson et al. (2004) ont constaté que des taux plus élevés d'accès aux services bancaires étaient associés à des inégalités de revenu plus faibles. Ces auteurs indiquent implicitement que plus le taux d'accès au crédit est faible, plus les inégalités de revenus sont fortes.

L'objectif de cet article est d'analyser les effets du microcrédit sur les inégalités de revenus au Burkina Faso. Pour atteindre cet objectif, nous émettons comme hypothèse que le microcrédit a un effet négatif sur les inégalités de revenus au Burkina Faso. En estimant notre modèle par la méthode des variables instrumentales sur des données en coupe provenant de l'enquête multisectorielle continue de 2014, les analyses économétriques nous indiquent que la variable crédit est significative et négativement corrélée avec les inégalités de revenus indiquant qu'au Burkina Faso, le microcrédit peut contribuer à la réduction des inégalités de revenus. Aussi, il ressort des résultats que le niveau d'éducation est significatif et négativement corrélé avec les inégalités de revenus au Burkina Faso.

Au vu de ces résultats, un certain nombre d'implications de politiques économiques peuvent être formulées dans l'optique de guider les politiques économiques. La mise en place d'institutions de crédit plus déterminées à poursuivre la mission sociale en rendant plus accessible le microcrédit aux ménages pauvres ; la mise en place d'un fond par les pouvoirs public pour accompagner les ménages pauvres dans leurs projets d'investissement sont des implications de politiques de cette recherche. Aussi, un renforcement des programmes d'alphabétisation des adultes et des formations de sorte à améliorer le niveau d'éducation de la population est une action qui peut être mise en œuvre pour réduire significativement les inégalités au Burkina Faso. L'investissement dans les ressources humaines en général et dans l'éducation en particulier apparaît dans ces conditions comme un facteur crucial pour réduire les inégalités. Le Burkina devrait donc améliorer qualitativement et quantitativement l'éducation. La théorie du capital humain soutient en effet que l'investissement dans l'éducation permet d'améliorer la

productivité des individus. Ce gain de productivité devrait donc avoir une incidence sur les revenus individuels (Dearden et al., 2006 ; Mincer, 1958 ; Ben-Porath, 1967 ; Becker, 1962). A de meilleurs investissements en capital humain, notamment dans l'éducation, sont donc associés des niveaux élevés de revenus et de bien-être.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahlin, C., et Jiang, N. (2008). Le micro-crédit peut-il apporter le développement ? *Journal d'économie du développement*, 86 (1), 1-21.
- Banerjee, A. V., and Newman, A. F. (1993). Occupational choice and the process of development. *Journal of political economy*, 101(2), 274-298.
- Bangoura, L., et Hounwanou, D. (2015). Microfinance, accompagnement des demandeurs de crédits : une analyse économique des contrats alternatifs. *Éthique et économique = Éthique et économie*, 12 (2).
- Banque Mondiale. (2015). *Rapport sur le développement en Afrique: Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable*, 57p.
- Beck, T. D., Emirgüç-Kunt, A., et Levine, R. (2004). *Finances, inégalités et pauvreté: données transnationales. Documents de travail du NBER 10979*.
- Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., et Levine, R. (2009). Institutions financières et marchés à travers les pays et au fil du temps - données et analyses. *Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale* , (4943).
- Becker G. S., Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education, Chicago, University of Chicago Press, 3e éd. 1993 (1ère éd. 1964).
- Becker, G. (1964). Human capital: a theoretical and empirical analysis with special reference to education. *University of Chicago Press*, 412 p.
- Bourguignon, F. (2004). *The poverty-growth-inequality triangle* (No. 125). working paper, 35 p.
- Bresson, F. (2004). Effet du développement financier sur les inégalités de revenus au travers des investissements productifs et éducatifs. *Centre d'Etude et de Recherche en Développement International*, 23p.
- Buliř, A. (1998). Income inequality: does inflation matter ? *IMF working paper*, wp/98/7, 34 p.
- Claessens, S., et Perotti, E. (2007). Finance et inégalité : canaux et preuves. *Journal d'économie comparée* , 35 (4), 748-773.
- Clarke, G., Xu, C., and Zou, H. (2006). Finance and income inequality: what do the data tell us?. *Southern Economic Journal*, 72, , pp.578-96.
- Cull, R., Demirgüç-Kunt, A., and Morduch, J. (2008). Does Microfinance regulation curtail profitability and outreach?. *NYU Wagner Research Paper*, (2011-06).

- Datt, G. and Ravallion, M. (1992). Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications to Brazil and India in the 1980s. *Journal of Development Economics* 38, pp.275-295.
- Deininger, K. and Squire, L. (1996). A New Data Set Measuring Income Inequality. *World Bank Economic Review* 10, pp.565-591.
- Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., et Levine, R. (2007). Finances, inégalités et pauvres. *Journal de la croissance économique* , 12 (1), 27-49.
- Durlauf, S. (1996). A theory of persistent income inequality. *Journal of Economic Growth* vol.1, n°1, p.75-93.
- Galor, O., and Moav, O. (2004). From physical to human capital accumulation : Inequality and the process of development. *The Review of Economic Studies*, 71(4), 1001-1026.
- Galor, O., and Zeira, J. (1993). Income distribution and macroeconomics. *The review of economic studies*, 60(1), 35-52.
- Ghatak, M., et Jiang, NNH (2002). Un modèle simple d'inégalité, de choix professionnel et de développement. *Journal of development Economics* , 69 (1), 205-226.
- Giné, X., et Townsend, RM (2004). Évaluation de la libéralisation financière : un modèle d'équilibre général avec choix professionnel contraint. Dans *Politiques macroéconomiques et réduction de la pauvreté* (pp. 188-228). Routledge.
- Greenwood, J. and Jovanovic, B. (1990). Financial Development, Growth, and the Distribution of Income. *Journal of Political Economy*, 98(5), p.1076-1107.
- Hermes, N. (2014). Does microfinance affect income inequality? , *Applied Economics*, 46:9, . pp.1021-1034.
- Honohan, P. (2008). "Cross-country variation in household access to financial services. *Journal of Banking & Finance*, vol. 32, n°11, pp. 2493-2500.
- Honohan, P., et Klingebiel, D. (2003). Les implications budgétaires d'une approche accommodante face aux crises bancaires. *Journal of Banking et Finance*, 27 (8), 1539-1560.
- Jacoby, H. (1994). Borrowing Constraints and Progress Through School: Evidence from Peru. *Review of Economics and Statistics* 76, pp.151-60.
- INSD, I. N. (2014). *Rapport Enquête multisectorielle continue (EMC)*. Ouagadougou.
- Khandker. (2005). Microfinance and Poverty: Evidence Using Panel Data from Bangladesh. *World Bank Economic Review*, Vol. 19, n°2, pp. 263–286.
- Kai, H., et Hamori, S. (2009). Mondialisation, profondeur financière et inégalités en Afrique subsaharienne. *Bulletin économique*, 29 (3), 2025-2037.

- Kempson, E., Atkinson, A. and Pilley, O. (2004). *Policy level response to financial exclusion in developed economies: lessons for developing countries, Rapport pour le Financial Sector Team, Policy Division, Department for International Development, Bristol : Personal Finance Research Center.*
- Kushinganine, J. B. N. (2017). Des inégalités de revenu à Burhale au Sud-Kivu. *Bukavu Journal*, 124.
- Kuznets, S. (1955). Economic Growth and Income Inequality, *American Economic Review* , Mar., 1955, Vol. 45, No. 1 (Mar., 1955), pp. 1-28.
- Lachaud, J. P. (Ed.). (1994). *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne: analyse comparative.* Institut international d'études sociales.
- Li, H., et Zou, HF (1998). L'inégalité des revenus n'est pas préjudiciable à la croissance : théorie et preuves. *Revue d'économie du développement*, 2 (3), 318-334.
- Lopez, H. (2003). *Macroeconomics and inequality. Macroeconomic Challenges in Low Income Countries Workshop*, 28 p.
- Loury, G. (1981). Intergenerational transfers and the distribution of earnings. *Econometrica* vol. 49, n° 4, p. 843-867.
- Milanovic, BL et Van Der Weide, R. (2014). *L'inégalité est mauvaise pour la croissance des pauvres (mais pas pour celle des riches)* (n° 6963). La Banque mondiale.
- Mincer, J., (1958), "Investment in Human Capital and Personal Income Distribution", *The Journal of Political Economy*, Vol. 66, N°4, pages 281-302
- Mincer, J., (1974), "Schooling, Experience, and Earnings", Columbia University Press, New York, NY
- Mookerjee, D. and Ray, D. (2003). Persistent inequality . *Review of Economic Studies* vol. 70, n° 2 , p.369-394.
- Morduch, J. (1999). The Microfinance promise. *Journal of Economic Literature* Vol. XXXVII, pp. 1569–1614.
- Naschold, F. (2009). Microeconomic determinants of income inequality in rural Pakistan. *The Journal of Development Studies*, 45(5), 746-768.
- Ortiz, I., Cummins, M. et Anthony, D. (2012). *L'Inégalité Mondiale: La Répartition des Revenus dans 141 Pays*, 77p.
- Paukert, F. (1973). Répartition des revenus à différents niveaux de développement : une enquête sur les preuves. *Laboratoire international. Rév.* , 108 , 97.

- Peters, R. (2003). Etude de quelques indicateurs d'inégalité. *Division statistique fiscale et documentation, Administration fiscale des contributions.*
- Ravallion, M. (2001). Growth, inequality and poverty: looking beyond averages. *World development*, 29(11), 1803-1815.
- Schultz, T. (1961). Investment in human capital. *American Economic Review* n°51, p.1-17.
- Sen, A. (2000). Exclusion sociale : concept, application et examen, *Social Development Paper n° 1*, 60
- Stiglitz, J.-E. (2012). *Le prix de l'inégalité, Éditions Les liens qui libèrent (LLL)*, 510 p
- Tansel, A., et Gungor, AD (2000, septembre). Inégalités provinciales dans la scolarisation en Turquie. Dans *Document de travail du forum de recherche économique* (n° 2003).
- Tchayanov, A., et Doligez, F. (1998). À propos de l'organisation du crédit rural. *Économie rurale*, 247(1), 3-10.
- Traoré, S. (2012). *Microcrédit et productivité agricole au Burkina Faso*. Thèse de doctorat, Ouagadougou.
- Verbeek, M. (2008). *Guide d'économétrie moderne*. John Wiley et fils.
- Wooldridge, M. (2009). *Introduction to Econometrics: A Modern Approach*. Mason : South-Western (pp. 243-246). ISBN 978-0-324-66054-8.
- Yunus, M. (1999). La Grameen Bank. *Scientifique américain*. 281 (5) , p. 114-119.
- Zou, Xu, and Clarke. (2003). *Finance and Income Inequality: Test of Alternative Theories* . *World Bank Policy Research Working Paper*, n°2984.